



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E180871

VALABLE JUSQU'AU 01/07/2024

ÉDITÉ LE 06/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/08/2016

Forme juridique : SA

Capital : 24 540 956

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 334873726

Siret : 334 873 726 02284

Code NACE :

Numéro caisse de congés payés : 2101521

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 1254000 / 002 122413

Assurance Responsabilité Civile :

BHEI 48-ECA-003711-01

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PROXISERVE (AGENCE)

Sigle : PROXISERVE

CHE DE LA VOUTE
76120 LE GRAND QUEVILLY

Téléphone : 02 49 62 42 82

Fax :

Portable :

Site Internet : www.proxiserve.fr

E-mail : jbarbe@proxiserve.fr

Responsabilité légale :

RIVOAL SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / MELOU BENEDICTE DIRECTRICE
GENERALE

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/06/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/07/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	20/07/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.